



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Agrandissement du lieu d'enfouissement de BFI à Terrebonne: Le MDDEP n'a pas à se soumettre aux exigences de la compagnie.

Montréal, le 22 novembre 2007 - Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), qui regroupe 89 organismes environnementaux répartis sur l'ensemble du territoire de la province, considère que le ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) n'a pas à accélérer le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement tel que lui impose actuellement la compagnie BFI-UTL de Lachenaie.

"Pourquoi la compagnie a-t-elle attendu au dernier instant pour déposer son étude d'impact sur l'environnement au ministère?" se questionne Gilles Côté, président de l'organisme. "BFI connaît très bien les délais fixés par la loi en ce qui concerne la durée des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Il ne revient pas au MDDEP d'escamoter sa procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement mais bien à cette compagnie de l'inclure dans sa planification", poursuit-il.

Au rythme actuel, le plus gros lieu d'enfouissement de la province devra cesser ses activités en mai 2008, mais son exploitant n'a déposé son étude d'impact au MDDEP que le 5 octobre dernier. Le MDDEP, qui n'a pas jugé bon de transmettre l'étude d'impact aux ministères et organismes concernés, n'a mis que dix jours à émettre un avis de recevabilité sur le projet d'agrandissement. Cette procédure prend habituellement plusieurs mois.

"BFI estime que l'agrandissement de son site est une simple formalité, ce qui n'est absolument pas le cas. La situation a évolué et n'est pas la même qu'il y a cinq ans. De plus, il n'y a pas de crise des déchets qui se profile à l'horizon" soutient Louis Charest, vice-président de l'organisation. "BFI prétend être une compagnie responsable, qu'elle agisse donc de la sorte. Le MDDEP n'a pas à se plier aux pressions de la compagnie au détriment de l'information donnée à la population et des avancées en matière de gestion responsable des déchets au Québec" conclut-il.

BFI qui reçoit actuellement reçoit près du quart de tous les déchets du Québec destinés à l'enfouissement, désire augmenter sa capacité de 22,5 millions de tonnes au cours des 17 prochaines années.

-30-

Pour information : M. Karel Ménard, (514) 396-2686